

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
13020

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Appel à projets Fonds social européen 2018/2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande de subvention globale Fonds social européen (FSE) 2014-2020, pour la période couvrant les années 2018 à 2020, a été déposée par la Collectivité auprès des services de l'Etat et est actuellement en cours d'instruction. Son montant est de 10.436.000,00 € tel que présenté dans le rapport n° 6 adopté par la Commission permanente du 15 décembre 2017.

Une fois attribuée, cette subvention globale pérennisera le Département dans son rôle d'organisme intermédiaire distributeur de Fonds social européen, en sa qualité de chef de file de l'insertion.

Le présent rapport porte sur le renouvellement de l'appel à projets pour la période 2018/2020 qui permettra aux porteurs de présenter une demande de cofinancement FSE auprès du Département en tant qu'organisme intermédiaire.

L'appel à projets 2018-2020 validé sera publié sur le site internet du Département. Les dossiers de demande de subvention FSE seront instruits et présentés pour avis à la Commission technique départementale de la Direction de l'insertion. La Commission permanente délibèrera ensuite sur leur programmation ou leur rejet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL